

CAROLINE MARTIN
Présidente
ASSOCIATION VILLA 17
15, rue Goethe
F-67 000 STRASBOURG
Email : contactvilla17@gmail.com
www.villa17blog.wordpress.com

M. BRENTRUP
Palais du Rhin
2 place de la République
F- 67082 Strasbourg

Envoi par
courrier simple

Strasbourg, le 19 août 2011

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 27 juillet 2011, par lequel vous m'informez que vous donnerez « suite aux propos diffamatoires » que j'ai, paraît-il, tenus dans les différents courriers que j'ai pu rédiger en ma qualité de Présidente de l'association Villa17.

Je me dois, à cet égard, de partager avec vous, comme en copie avec les récipiendaires choisis par vous-même dans votre envoi, certains éléments d'importance.

Je ne vous cache pas que je suis étonnée par vos propos et la menace de suite que vous comptez donner aux miens. Une telle menace, si elle était mise à exécution, donnerait une bien triste image de ce que démocratie, liberté d'expression, d'une association qui plus est, veut dire : car si maintenant critiquer c'est diffamer, je pense que les principes fondamentaux d'une démocratie véritable sont totalement méconnus.

Vous savez comme moi que, dans une démocratie véritable, les pouvoirs publics doivent pouvoir accepter la critique publique, sinon nous sommes en dictature.

J'attends donc vos suites promises de pied ferme et avec sérénité, même si franchement, l'Etat devrait plutôt m'épargner, et financièrement, et psychologiquement, les frais qu'elles impliquent.

De plus, il est très surprenant qu'un tel courrier à l'effigie de la République ait pu être envoyé, car j'ose imaginer que ce courrier et l'intention qui y est manifestée ont reçu l'aval de conseillers juridiques de la République, qui devront malheureusement revoir leurs fondamentaux sur les libertés publiques, comme la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme en la matière.

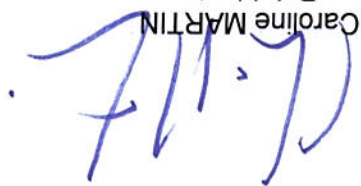
Outre que je ne me savais pas vivre en dictature, je n'ai pas non plus l'habitude de vivre sous un régime de menaces, et je ne compte pas d'ailleurs prendre une telle habitude.

Enfin, si vous alliez, le cas échéant, pouvoir bénéficier de conseils juridiques gratuits sur la base de nos impôts, l'association devrait engager son énergie et des fonds privés pour défendre, non pas ses objectifs, mais un droit fondamental basique, ce qui serait réellement atterrant.

Nous sommes dans une triste situation, si une association de défense de patrimoine ne peut plus écrire aux responsables publics sans être menacée de poursuites.

Malgré tout, je peux vous assurer que Villa 17 restera active dans la poursuite de ses objectifs, qui dépassent la parcelle sise au n° 17 rue Goethe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, l'assurance de ma considération.


Caroline MARTIN
Présidente

Copie :
M. Frédéric MITTERRAND, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
M. Pierre-Etienne BISCH, Préfet de la région Alsace
M. Denis LOUCHE, Directeur régional des affaires culturelles d'Alsace
M. Roland RIES, Sénateur-Maire de Strasbourg
M. Alain JUND, Adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme
M. Joseph Klein, Chef de la Police du Bâtiment
M. Frédéric AUCLAIR, Président de l'ANABF